



Bien-être des poissons lors de l'abattage

Recommandation – Juillet 2019



Le Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA) remercie chaleureusement le soutien financier de l'UE.

Contenu

1	Contexte	3
2	Travail réalisé à ce jour sur le bien-être à l'abattage	3
3	Objectifs de ce document de position	4
4	Recommandations	4
	❖ Recommandations à la Commission	4
	• Recommandations aux autorités compétentes des États membres	4

1 Contexte

Le bien-être des poissons est une part essentielle de l'approche holistique pour de meilleures pratiques de gestion dans l'aquaculture et pour répondre aux attentes du consommateur. Les acteurs de l'aquaculture dans toute l'UE, et même au sein de tous les pays tiers qui fournissent l'UE, devraient être sur un pied d'égalité en termes de réglementation. Les acteurs de l'aquaculture au sein de l'UE devraient également être sur un pied d'égalité en termes d'outils et de soutien pour la mise en œuvre des normes, et les consommateurs devraient avoir l'assurance que les poissons élevés partout dans l'UE l'ont été avec le même niveau d'exigence minimum. Le bien-être des poissons, la durabilité des opérations dans l'aquaculture et la sécurité des acteurs de l'aquaculture sont des piliers essentiels au développement des pratiques en faveur du bien-être des poissons.

Le moment de la mise à mort est typiquement le moment dans la vie d'un animal d'élevage où son bien-être est le plus affecté. Bien que de nombreux aspects du bien-être des poissons d'élevage ne soient pas compris, par les experts et surtout par les consommateurs, les pratiques au moment de la mise à mort sont relativement bien définies scientifiquement et relativement compréhensibles pour les consommateurs. Dans le cas des poissons, la méthodologie pour évaluer l'efficacité de l'étourdissement est la même que pour les autres animaux, tandis que les critères spécifiques aux espèces et les équipements disponibles dans le commerce ne sont accessibles que pour certaines espèces et dépendent de facteurs environnementaux tels que les caractéristiques de l'eau. La connaissance des bonnes pratiques spécifiques aux espèces pour les opérations pertinentes, y compris le jeûne, la surpopulation et le pompage, est essentielle pour garantir un niveau de bien-être élevé et une bonne qualité de produit, et n'est que partiellement disponible aujourd'hui. La connaissance empirique est générée par un groupe d'experts et prend en compte la connaissance développée par les éleveurs de poisson dans le cadre de leur activité.

2 Travail réalisé à ce jour sur le bien-être à l'abattage

Des techniques d'étourdissement efficaces sont développées et mises en application depuis longtemps dans le commerce de certaines espèces de poissons. L'utilisation de techniques efficaces est une pratique standard dans le secteur du saumon et mais aussi pour d'autres espèces, telles que l'anguille et le poisson-chat africain. Une variété d'équipements a été adoptée au travers du large secteur de la truite en Europe. De bonnes pratiques sont utilisées dans le secteur de la carpe et d'autres espèces, telles que le thazard, le bar et la daurade. Les progrès pour répondre aux objectifs de la réglementation par le biais de mesures volontaires continuent, et des équipements d'étourdissement électrique sont actuellement testés en Europe. Des programmes de recherche continuent à répondre aux lacunes dans la connaissance de certaines espèces et à développer des solutions technologiques.

En 2017, le CCA a adopté le document de position « Le bien-être des poissons d'élevage à l'abattage dans l'Union européenne »¹. Ce document contient des informations sur la connaissance et les pratiques actuelles, et propose une stratégie par étapes pour optimiser le bien-être des poissons à l'abattage. À l'époque, la

¹ CCA (2017), *Le bien-être des poissons d'élevage à l'abattage dans l'Union européenne*.

Commission se demandait s'il était approprié de rédiger des recommandations juridiques et a accepté le document du CCA en tant que document informatif.

3 Objectifs de ce document de position

La Commission a depuis publié l'étude « Le bien-être des poissons d'élevage : pratiques communes lors du transport et de l'abattage » et le rapport qui a suivi de la Commission au Parlement et au Conseil (COM(2018) 87 final)². Le rapport de la Commission a conclu « qu'il n'est pas opportun de proposer des exigences spécifiques en matière de protection des poissons au moment de leur mise à mort. » Le rapport de la Commission a identifié que « des améliorations demeurent nécessaires pour améliorer le bien-être de certaines espèces de poisson » et que « les objectifs du règlement peuvent également être atteints au moyen de mesures volontaires. »

Ce document de position établit des recommandations spécifiques qui sont dérivées de et cohérentes avec le document de position existant du CCA, ainsi que des constats et conclusions des rapports de la Commission. Les recommandations soutiennent les objectifs de la Règlementation³, y compris les mesures volontaires.

4 Recommandations

❖ **Recommandations à la Commission**

- **Recommandations aux autorités compétentes des États membres**

	❖	●
Soutenir le développement de technologies d'abattage des poissons.		
Soutien financier et autres disponibles pour l'adoption commerciale de pratiques d'abattage plus respectueuses du bien-être du poisson.	✓	✓
Financement de recherches comprenant la recherche de paramètres et techniques d'étourdissement.	✓	✓
Soutenir le développement des bonnes pratiques		
Consolider la base de connaissances et identifier les bonnes pratiques.	✓	
Identifier et hiérarchiser les lacunes dans les connaissances.	✓	✓
Identification/établissement d'une plateforme par la Commission pour le partage continu des bonnes pratiques, à mesure qu'elles sont développées par le secteur, les experts et les autorités pertinentes, ex. la Plateforme européenne pour le bien-être animal.	✓	
Maximiser la valeur des bonnes pratiques de gestion.		

² COM (2018) 87 final : *Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur la possibilité d'introduire certaines prescriptions relatives à la protection des poissons au moment de leur mise à mort.*

³ Règlement d'abattage 1099/2009

Les normes du bien-être des poissons dans l'aquaculture en Europe doivent être reconnues et activement défendues auprès du public.	✓	✓
Garantir l'efficacité et les bénéfices des pratiques d'abattage des poissons.		
Incorporer les bonnes pratiques, y compris les lignes directrices de l'OIE et les recommandations du Conseil européen, dans des programmes de formation et d'audit.	✓	✓
Appliquer le système de validation et d'étiquetage existant des équipements d'étourdissement d'animaux aux équipements d'étourdissement des poissons.	✓	✓
Recommandations horizontales.		
Confier à un Centre de référence européen du bien-être animal : 1. Consolider la base des connaissances et identifier les bonnes pratiques. 2. Identifier et hiérarchiser les lacunes dans les connaissances. 3. Garantir l'efficacité des équipements d'étourdissement commercialement disponibles. 4. Valider l'efficacité des bonnes pratiques de gestion.	✓	
Promouvoir le besoin de normes spécifiques aux espèces dans les forums internationaux (notamment auprès de l'Organisation mondiale de sa santé animale).	✓	✓



Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA)

Rue de l'Industrie 11, 1000 Bruxelles, Belgique.

Tél. : +32 (0) 2 720 00 73

E-mail : secretariat@aac-europe.org

Twitter : @aac_europe

www.aac-europe.org